

DÉPARTEMENT  
PAS-de-CALAIS  
ARRONDISSEMENT  
BÉTHUNE  
COMMUNE DE  
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Labourse, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le quatorze avril deux mille vingt-six, soit treize jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie ou publiées conformément à la loi.

**Délibération**  
**N°2026CM32**

Désignation des  
représentants au sein de la  
SEM SPAPA « Ehpad les  
Héliantines »

Convocation du  
14 avril 2026

Nombre de conseillers  
en exercice :  
23

Conseillers présents :  
19

**Présents** : Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Betty BEN, Johnny GLAVIEUX, Annick SAVOLDELLI, André DEBROCK, ~~Claudie MARTEL~~, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Ludovic RYCKELYNCK, Aimé ROUSSEY, ~~Didier FATOU~~, Stéphane LOUCHART, Alain DIENI, Stéphanie HABIBOVIC, Isabelle CAZIN, Rosanna GILLET DIDIO, Dorothée HAUER, ~~Emilie MALAQUIN~~, Delphine LECOCQ.

**Absent(e)s** :

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir** : Claudie MARTEL pouvoir à Isabelle VANELLE, Aimé ROUSSEY pouvoir à Frédéric DISSAUX, Didier FATOU pouvoir à Betty BEN, Emilie MALAQUIN pouvoir à Philippe SCAILLIEREZ

**Secrétaire de séance** : Dorothée HAUER

\*\*\*\*\*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** les statuts de la Société d'Economie Mixte des Services Publics pour l'Accueil des Personnes Agées (SEM SPAPA),

**Considérant** que Monsieur le Maire a proposé en début de séance l'ajout à l'ordre du jour d'un point relatif à la désignation des représentants de la commune au sein de la SEM SPAPA,

**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur cette inscription,

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**DÉCIDE à l'unanimité**, après en avoir délibéré :

**D'accepter** l'inscription à l'ordre du jour du présent point déposé sur table,

**De désigner** en tant que représentants de la commune au sein de la SEM SPAPA :

- Monsieur Philippe SCAILLIEREZ en qualité de titulaire,
- Madame Nicole CHASTENEZ en qualité de suppléante.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Conformément aux articles L2131-1 et L2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La secrétaire de séance

Dorothée HAUER

